

→ CLUB
LOOKÉA

CIRCUITS
NOUVELLES
FRONTIÈRES

LES VOYAGES, C'EST À NOUVEAU PERMIS !

Afin d'organiser au mieux votre séjour, nous vous invitons à respecter les directives de votre lieu de vacances et vous mettre en conformité avec les mesures suivantes :

FORMALITÉS VOL ALLER – CUBA*

Suite à la stratégie de réouverture publiée par le gouvernement français, seuls les personnes pouvant justifier d'un schéma vaccinal complet peuvent voyager à Cuba sans motif impérieux.

Pour pouvoir entrer sur le territoire Cubain, vous devez être en possession d'un visa touristique et devrez présenter :

- Soit une preuve d'une vaccination complète présentant un code QR.
- Soit le résultat négatif d'un test PCR effectué dans les 72 heures avant l'arrivée à Cuba, réalisé par un laboratoire agréé pour toutes les personnes de 12 ans et plus.

Veillez à ce que vos certificats de vaccination et/ou de test disposent d'un QR Code.

Des tests aléatoires et un contrôle de température seront effectués à l'aéroport à votre arrivée à Cuba.

FORMALITÉS VOL RETOUR*

- Fournir un certificat de vaccination justifiant un schéma vaccinal complet.

Pour les mineurs de plus de 12 ans et de moins de 18 ans non vaccinés, fournir le résultat d'un test PCR ou d'un test antigénique négatif de moins de 48h.

Le coût du test PCR est d'environ 25€ par personne et reste à votre charge. Votre Délégué Club Lookéa vous accompagnera lors de votre séjour afin de vous permettre de réaliser votre test.

Vous devez également présenter à l'enregistrement de votre vol à l'aéroport la déclaration sur l'honneur attestant d'une absence de symptômes d'infection à la covid-19 et de contact avec un cas confirmé de covid-19,

<https://www.interieur.gouv.fr/content/download/128818/1027367/file/19-07-2021-engagement-sur-l-honneur-rouge.docx>

PASSEZ DE TRÈS BELLES VACANCES !

*Toutes ces informations sont données à titre indicatif et peuvent évoluer sans préavis. Informations valables pour des vols directs de/vers la France. En cas de transit certains pays peuvent demander des formalités supplémentaires.

Suite à l'émergence du variant Omicron, des règles supplémentaires peuvent être appliqués pour les personnes ayant voyagées ou transitées dans les pays d'Afrique Australe.

Retrouvez toutes les informations sur le site du [ministère des affaires étrangères](https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/ministere-des-affaires-etrangeres).

Date de la dernière mise à jour : 01/12/2021. TUI France IM 093120002 - RCS Nanterre 331 089 474. Crédit photo : Gettyimages.

